



Groupe des Alpinistes des Franches-Montagnes

GAFM

P.V. de l'assemblée générale du GAFM du 21 mars 2025

19h00, Restaurant de la Balance aux Breuleux

Présents (33) :

Amstutz Laure	Chaignat Denis	Gigon Etienne	Schaffter Mathieu
Beuret Eliane	Chaignat Gérard	Jeandupeux Pierrot	Schärli Gabriel
Beuret Jean-Pierre	Chaignat Jaqueline	Jutzi Eddy	Veya Pascal
Breitenmoser Antoine	Chaignat Laurent	Marchand Luca	Wermeille Narcisse
Breitenmoser Cécile	Dumortier Sophie	Ory Yves	Wermeille Thomas
Castella Alexandre	Frésard Aude	Pachère Michel	Willemin Christian
Castella Jean-Marc	Frésard Louis	Rais Ginette	
Cattin Anne-Marie	Froidevaux Bernard	Rebetez Pierre	
Chaignat Adèle	Froidevaux Claude	Sanglard Jean-Claude	

Excusés (17) :

Beuret Julien	Chaignat Roger	Monnerat Raymond	Zahnd Jean
Beuret Luc	Charmillot Françoise	Paratte Germain	Zahnd Monique
Boillat Marc	Frésard Marie-Jeanne	Paupe Mélina	
Chaignat Françoise	Grandchamp J.-B.	Willemin Nicolas	
Chaignat Laure	Grandchamp Mag	Willemin Séverine	

1) Salutations

Le Président souhaite la bienvenue aux participants de la 47^{ème} assemblée générale du GAFM.

Une pensée pour les proches des membres décédés en 2024.

Tous les membres ont reçu l'ordre du jour. Le comité souhaite ajouter un point 4bis à celui-ci concernant la modification du montant des cotisations. L'ordre du jour et le point 4bis sont acceptés.

2) Approbation du procès-verbal de l'AG 2024

Le PV de l'AG 2024 est résumé par le secrétaire. Il a été envoyé par mail et est disponible sur le site internet.

Le PV est accepté sans modification.

3) Rapport du Président

Remerciement aux organisateurs de courses.

Pour motiver les indécis, le président liste les avantages d'être président.

Le président nous souhaite à tous de belles échappées en 2025.

4) Rapport du caissier

Etienne Gigon présente l'état du compte d'exploitation au 31.12.2024 :

	Recettes	Dépenses
Refuge : locations et nuitées	16'941.61	
Refuge : travaux, gardiennage, etc.		6'914.10
Refuge : bénéfice d'exploitation		10'027.51
GAFM : cotisations et recettes diverses	3'140.00	
GAFM: administration, indemnités de courses, etc.		7'489.60
GAFM : déficit d'exploitation	4'349.60	
Bénéfice d'exploitation net		5'677.91

Capital au 01.01.2024	98'863.39
Bénéfice d'exploitation 2024	+5'677.91
Epargne Solde au 31.12.2024	104'541.30

Antoine Breitenmoser lit le rapport des vérificateurs des comptes, et remercie le caissier pour l'excellente tenue des comptes. Les vérificateurs des comptes Alexandre Castella et Antoine Breitenmoser recommandent l'approbation des comptes avec décharge du caissier.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Les vérificateurs Antoine et Alexandre, ainsi que le caissier Etienne, sont remerciés pour leur travail.

4bis) Modification des cotisations et des rétributions

Le comité propose à l'assemblée d'augmenter les indemnités comme suit :

- Gardien du refuge : augmentation de 15 à 25 CHF par passage.
- Président, caissier et secrétaire : augmentation de 200 à 400 CHF/an.

Le comité propose également à l'assemblée de modifier les cotisations annuelles des membres afin de simplifier le travail administratif :

- Membres individuels : diminution de 35 à 25 CHF/an.
- Enfants jusqu'à 16 ans : gratuit (actuellement 20 CHF/an).
- Couples : suppression de la cotisation de couple.

L'ensemble des modifications est approuvé par l'assemblée.

5) Nomination des vérificateurs des comptes

Les deux vérificateurs actuels sont d'accord de poursuivre leur mandat une année supplémentaire. Ils sont remerciés pour leur travail.

6) Refuge des Sommètres

Eddy Jutzi, responsable du refuge, relève les points suivants :

Il remercie les membres qui ont participé aux corvées, ainsi que Jean Zahnd pour la suppléance.

Beaucoup de rongeurs en 2024 (plus de 80).

Eddy se recommande pour que des membres participent aux corvées d'entretien des sentiers du Doubs.

Eddy raconte quelques anecdotes à propos du refuge et de la fréquentation de celui-ci par certains énergumènes.

Twint :

10'005.25 CHF ont été versés via Twint, soit environ 60% du montant total des paiements pour le refuge.

Frais de transaction : 131.85 CHF (env. 1.3%)

334 transactions (env. 1 transaction/jour)

Montant moyen versé : ~30 CHF.

Le Président mentionne qu'il faut se réjouir du bon fonctionnement du refuge.

Eddy est remercié vivement pour son travail acharné (300 passages par année).

7) Renouvellement du comité

Les membres du comité sont ouverts à laisser leur place à toute personne intéressée.

Pour mémoire, Etienne est le caissier, Eddy est le responsable du refuge, Laurent est le secrétaire, Françoise, Sophie, Nicolas sont membres assidus du comité, Gérard est le président. Le poste de président, notamment, est à repourvoir.

8) Site internet

Séverine Willemin s'occupe de la gestion du site. Séverine, pas présente ce soir, propose une refonte totale du site (qui a environ 15 ans).

Merci à Séverine et Antoine Breitenmoser pour le super travail.

9) Programme d'activités 2025

Le programme a été envoyé en début d'année. Le comité se recommande pour qu'il y ait un maximum de participants aux activités.

Chacun (et plus encore les jeunes) peuvent monter un projet et le proposer au comité pour l'ouvrir à tous les membres.

Il y a aussi possibilité de s'inscrire à un ou plusieurs des groupes WhatsApp du GAFM pour obtenir les infos et les sorties de dernière minute :

- Groupe WhatsApp « **Peaux de phoque** » → demander de rejoindre le groupe au
- Groupe WhatsApp « **Escalade** » → demander de rejoindre le groupe au
- Groupe WhatsApp « **Randonnée – vélo** » → demander de rejoindre le groupe au
- Groupe WhatsApp « **Jeunes** » → demander de rejoindre le groupe au

10) Admissions, démissions

Admissions (3): Séverine Willemin, Suzanne Monti, Gilian Lüthi.

Démissions (1) : Florence Guerre.

110 membres sont comptabilisés au 31.12.2024.

11) Divers et imprévus

Jean Zahnd demande, via Gérard, qu'on remplace les groupes Whatsapp par Threema, pour s'affranchir des Etats-Unis.

Le président tient à préciser que, lors des courses, chaque membre est responsable (pas de responsabilité du GAFM). Thomas mentionne que c'est toujours le participant à la course le plus expérimenté qui est responsable en cas de pépin.

12) Rapport et diaporama des courses réalisées en 2024

Avant le repas, le film des courses réalisées en 2024 est montré.

La séance est levée à 19h55.

Les participants à l'AG sont conviés à déguster le bœuf braisé.

Le secrétaire : Laurent Chaignat